

Journals

No. 102

Thursday, October 25, 2001

10:00 a.m.

Journaux

N^o 102

Le jeudi 25 octobre 2001

10 heures

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Regan (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 371–0378, 371–0382, 371–0385 and 371–0386 concerning Canada's railways. — Sessional Paper No. 8545–371–38–10.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes :

— n^{os} 371–0378, 371–0382, 371–0385 et 371–0386 au sujet des chemins de fer du Canada. — Document parlementaire n^o 8545–371–38–10.

INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Collenette (Minister of Transport), seconded by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada), Bill C–38, An Act to amend the Air Canada Public Participation Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Collenette (ministre des Transports), appuyé par M. MacAulay (solliciteur général du Canada), le projet de loi C–38, Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRESENTING REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

Pursuant to Standing Order 34(1), Ms. Torsney (Burlington) presented the Report of the Canadian Group of the Inter-Parliamentary Union respecting its participation at the 105th conference and related meetings, held in Havana, Cuba, from March 28 to April 7, 2001. — Sessional Paper No. 8565–371–60–02.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Conformément à l'article 34(1) du Règlement, M^{me} Torsney (Burlington) présente le rapport du Groupe canadien de l'Union interparlementaire concernant sa participation à la 105^e conférence de l'Union interparlementaire et réunions connexes, tenues à La Havane (Cuba) du 28 mars au 7 avril 2001. — Document parlementaire n^o 8565–371–60–02.

Pursuant to Standing Order 34(1), Mrs. Parrish (Mississauga Centre) presented the Report of the Canadian NATO Parliamentary Association respecting its participation at the meeting of the Economics and Security Committee of the NATO Parliamentary Assembly, held in Washington, D.C., and Boston, from June 11 to 15, 2001. — Sessional Paper No. 8565–371–50–06.

Conformément à l'article 34(1) du Règlement, M^{me} Parrish (Mississauga–Centre) présente le rapport de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN concernant sa participation à la réunion de la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, tenue à Washington et à Boston du 11 au 15 juin 2001. — Document parlementaire n^o 8565–371–50–06.

Pursuant to Standing Order 34(1), Mrs. Parrish (Mississauga Centre) presented the Report of the Canadian NATO Parliamentary Association respecting its participation at the meeting of the Sub-Committee on Future Security and Defence Capabilities of the NATO Parliamentary Assembly, held in Germany from June 25 to 29, 2001. — Sessional Paper No. 8565-371-50-07.

Conformément à l'article 34(1) du Règlement, M^{me} Parrish (Mississauga-Centre) présente le rapport de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN concernant sa participation à la réunion de la Sous-commission sur l'avenir de la sécurité et des capacités de défense de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, tenue en Allemagne du 25 au 29 juin 2001. — Document parlementaire n^o 8565-371-50-07.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Lebel (Chambly), seconded by Mr. Asselin (Charlevoix), Bill C-404, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (mail contractors), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Lebel (Chambly), appuyé par M. Asselin (Charlevoix), le projet de loi C-404, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (entrepreneurs postaux), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Cadman (Surrey North), seconded by Mr. Stinson (Okanagan — Shuswap), Bill C-405, An Act to amend the Corrections and Conditional Release Act (parole hearings), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Cadman (Surrey-Nord), appuyé par M. Stinson (Okanagan — Shuswap), le projet de loi C-405, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (audiences de libération conditionnelle), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Adams (Peterborough), one concerning Canada's railways (No. 371-0419) and one concerning health care services (No. 371-0420).

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Adams (Peterborough), une au sujet des chemins de fer du Canada (n^o 371-0419) et une au sujet des services de la santé (n^o 371-0420).

QUESTIONS ON ORDER PAPER

Mr. Regan (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) presented the answers to questions Q-68 and Q-70 on the Order Paper.

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

M. Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) présente les réponses aux questions Q-68 et Q-70 inscrites au Feuilleton.

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-32, An Act to implement the Free Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Costa Rica, as reported by the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade without amendment.

Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), seconded by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada), moved, — That the Bill be concurred in at report stage.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-32, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica, dont le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international a fait rapport sans amendement.

M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Pettigrew (ministre du Commerce international), appuyé par M. MacAulay (solliciteur général du Canada), propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

The question was put on the motion and it was agreed to.

La motion, mise aux voix, est agréée.

Accordingly, the Bill was concurred in at report stage.

En conséquence, le projet de loi est agréé à l'étape du rapport.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons) for Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), seconded by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), au nom de M. Pettigrew (ministre du Commerce international), appuyé par M. MacAulay (solliciteur général du Canada), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Debate arose thereon.

Il s'élève un débat.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ROYAL ASSENT

The Speaker informed the House that the Honourable the Deputy Governor General will proceed to the Senate today at 3:30 p.m. for the purpose of giving the Royal Assent to a Bill.

SANCTION ROYALE

Le Président informe la Chambre que l'honorable Gouverneur général suppléant se rendra au Sénat aujourd'hui, à 15 h 30, pour donner la sanction royale à un projet de loi.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), seconded by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada), — That Bill C-32, An Act to implement the Free Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Costa Rica, be now read a third time and do pass.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Pettigrew (ministre du Commerce international), appuyé par M. MacAulay (solliciteur général du Canada), — Que le projet de loi C-32, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

The debate continued.

Le débat se poursuit.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Tuesday, October 30, 2001, at the expiry of the time provided for Government Orders.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 30 octobre 2001, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 3:25 p.m., by unanimous consent, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 15 h 25, du consentement unanime, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Mrs. Kraft Sloan (York North), seconded by Mrs. Thibeault (Saint-Lambert), moved, — That, in the opinion of this House, the government should recognize the first Sunday of June of each year as National Rivers Day. (*Private Members' Business M-382*)

M^{me} Kraft Sloan (York-Nord), appuyée par M^{me} Thibeault (Saint-Lambert), propose, — Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait reconnaître le premier dimanche du mois de juin de chaque année comme étant la Journée nationale des fleuves et des rivières. (*Affaires émanant des députés M-382*)

Debate arose thereon.

Il s'élève un débat.

ROYAL ASSENT

A Message was received from the Honourable Louise Arbour, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, in her capacity as Deputy Governor General, desiring the immediate attendance of the Commons in the Senate.

SANCTION ROYALE

Un message est reçu de l'honorable Louise Arbour, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, qui exprime le désir que les Communes se rendent immédiatement au Sénat.

Accordingly, the Speaker, with the Commons, proceeded to the Senate.

En conséquence, le Président, accompagné des Communes, se rend au Sénat.

The Commons returned to the Chamber.

Les Communes sont de retour à la Chambre.

Whereupon, the Speaker reported that when the Commons had been in the Senate, the Honourable the Deputy Governor General was pleased to give, in Her Majesty's name, the Royal Assent to the following Bill:

Sur ce, le Président fait connaître que, lorsque les Communes se sont rendues au Sénat, il a plu à l'honorable Gouverneur général suppléant de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au projet de loi suivant :

Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts — Chapter No. 25.

Projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence — Chapitre n^o 25.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

The House resumed consideration of the motion of Mrs. Kraft Sloan (York North), seconded by Mrs. Thibeault (Saint-Lambert). (*Private Members' Business M-382*)

The debate continued.

Pursuant to Standing Order 96(1), the Order was dropped from the Order Paper.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Mr. MacAulay (Solicitor General of Canada) — Report of the Security Intelligence Review Committee for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the Canadian Security Intelligence Service Act, R.S. 1985, c. C-23, s. 53. — Sessional Paper No. 8560-371-31-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

ADJOURNMENT

At 4:30 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} Kraft Sloan (York-Nord), appuyée par M^{me} Thibeault (Saint-Lambert). (*Affaires émanant des députés M-382*)

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du Feuilleton.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. MacAulay (solliciteur général du Canada) — Rapport du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, L.R. 1985, ch. C-23, art. 53. — Document parlementaire n° 8560-371-31-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

AJOURNEMENT

À 16 h 30, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.